

La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

27^{ème} année - N°5161 - Jeudi 16 Juillet 2026 - Prix : 200 Fc

SÉCURISER LES TRAJETS À MORONI :

Tayar entre en service



FÊTE DU 14 JUILLET :

Un discours d'amitié et de coopération

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

30 Muharam 1447

Prières aux heures officielles

Du 16 au 20 Juillet 2026

Lever du soleil:

06h 28mn

Coucher du soleil:

17h 57mn

Fadjr : 05h 15mn

Dhouhr : 12h 16mn

Ansr : 15h 12mn

Maghrib: 17h 00mn

Incha: 19h 14mn



CARBURANT :

La SCH instaure de nouvelles règles pour réduire les files d'attente

La direction de la Société comorienne des hydrocarbures (SCH) a tenu une conférence de presse ce mardi 14 juillet. L'objectif était d'informer l'opinion publique que l'approvisionnement en produits pétroliers est assuré de manière régulière et continue, tout en annonçant de nouvelles mesures destinées à réduire les files d'attente dans les stations-service.

Le directeur de la distribution de la SCH, Aboudou Mhadjou, a réaffirmé que la société dispose de stocks suffisants pour satisfaire les besoins de sa clientèle jusqu'à l'arrivée du prochain navire. Il a insisté sur le fait que l'approvisionnement sur l'ensemble du territoire national est assuré de manière continue. « À l'issue des analyses comparatives du marché, les volumes de carburant distribués au cours de la période actuelle sont supérieurs à ceux de la même période de l'année précédente, permettant de couvrir largement les besoins du marché national. Toutefois, la SCH constate la persistance de files d'attente inhabituelles dans certaines stations-service, affectant principalement la distribution du gasoil », a-t-il expliqué.



Face à cette situation, la direction générale invite les usagers à rationaliser leurs achats en s'approvisionnant uniquement selon leurs besoins habituels.

Elle rappelle également qu'aucun stockage de précaution à domicile n'est nécessaire, compte tenu de la disponibilité des stocks. « Dans le cadre de la sécurisation de la distribution et de la préservation de l'ordre public, la SCH rappelle que les dispositions réglementaires suivantes demeurent pleinement en vigueur », a-t-il ajouté. Parmi ces

mesures figurent l'interdiction absolue de la vente de carburant dans des récipients de fortune ou des bidons, ainsi que l'interdiction formelle du remplissage des camions-citernes au sein des stations-service. Les exploitants des stations-service sont tenus de respecter strictement ces directives. Tout manquement exposera les contrevenants aux sanctions administratives et pénales prévues par la réglementation en vigueur.

De son côté, le directeur régional de la SCH, Abou Saïd

Mdahoma, est revenu sur les quantités de carburant récemment réceptionnées par la société. « Nous avons reçu 13 100 tonnes de carburant, ce qui représente une quantité importante. Comme je l'ai indiqué dans La Gazette des Comores, ce volume permet de couvrir environ 45 jours de consommation, conformément à notre capacité habituelle de stockage. Malheureusement, nous constatons que beaucoup de personnes ont cédé à la panique en pensant que nous ne disposions pas de suffisamment de carburant. Tout

le monde fait le plein de son véhicule et certains remplissent même des bidons pour les stocker chez eux. C'est pour cette raison que nous mettons en place ces dispositions réglementaires afin de réduire les files d'attente dans les stations-service », a-t-il insisté.

S'agissant de la distribution des produits pétroliers, Abou Saïd Mdahoma a précisé que la SCH dispose de données précises sur les besoins de chaque station-service. « Nous savons exactement quelle quantité est attribuée à chaque station-service. Aujourd'hui, une station ne peut pas nous demander d'augmenter son quota au motif que le gasoil est davantage consommé pendant la période des vacances. Chaque station dispose d'une quantité journalière déterminée. Si certaines estiment ne pas recevoir suffisamment de carburant, c'est parce que nous avons refusé d'augmenter leur quota habituel. Nous ne pouvons pas adapter la distribution à la panique de la population. Ce qui est certain, c'est que nous disposons de stocks suffisants jusqu'à l'arrivée du prochain bateau, attendu entre le 7 et le 10 août prochain », a-t-il conclu.

Nassuf Ben Amad

COOPÉRATION RÉGIONALE :

L'ANH vise le programme Interreg de l'UE

Sur invitation de l'Agence Nationale pour l'Habitat (ANH), Madame Nadège Lagardère, chargée de mission et responsable de projet au sein du programme Interreg Océan Indien, s'est rendue, mercredi 15 juillet, au siège de l'institution pour une séance de travail consacrée aux opportunités de coopération régionale.

Cette rencontre s'inscrit dans une dynamique de renforcement des partenariats et de positionnement stratégique de l'ANH dans les programmes inter-régionaux financés par l'Union Européenne (UE). L'objectif principal

de cette visite était de présenter les différents projets en cours et à venir dans le cadre du programme Interreg, tout en explorant les possibilités d'implication active de l'Agence. Le programme Interreg Océan Indien, qui mobilise quatorze pays partenaires, s'articule autour de trois axes majeurs : le tourisme, la culture et la construction. Trois secteurs identifiés comme des leviers de développement commun à l'échelle régionale. Pour l'ANH, dont la vocation est centrée sur la question du logement, c'est le troisième axe, celui de la construction, qui représente l'opportunité la plus directe et la plus stratégique.

L'ANH est une institution publique à caractère administratif et commercial. Mise en place en 2009, elle a connu une longue phase de structuration avant d'être officiellement et d'entrer dans la Loi de Finances en 2022. Sous la conduite de la direction générale, les échanges ont été marqués par une série de questions soulevées par le directeur général, Youssouf Soilihi Halidi, et ses collaborateurs. Ces interrogations ont porté notamment sur les modalités de participation, les critères d'éligibilité, ainsi que les retombées concrètes pour le secteur de l'habitat aux Comores. Une douzaine d'agents de l'ANH ont pris part à cette séance d'information. Pour le directeur général, cette expertise extérieure est décisive pour faire le bon choix stratégique. Il a ainsi déclaré : « L'arrivée de Nadège Lagardère va nous permettre de voir clair sur quel secteur du projet il faut se lancer : tourisme, culture, et autres secteurs du projet. Grâce à cela, l'équipe sera orientée, sensibilisée et guidée sur quel projet postuler afin d'en bénéficier. »

Au-delà de l'orientation, le directeur général a rappelé le cap fixé par son institution. Un défi quantifié qui structure toute la stratégie de l'ANH pour les années à venir. Il a précisé : « Nous avons comme objectif d'ici à l'horizon 2030 construire près de deux cents maisons dans le pays. L'arrivée de Nadège nous aidera à comprendre comment postuler et nous orienter afin d'être bénéficiaires. » Pour lui, l'axe trois sera donc le plus bénéfique pour l'Agence, étant son défi à l'horizon 2030. Il a, dans ce sens, appelé son équipe au renforcement des capacités humaines et industrielles, condition indispensable pour porter des projets de construction d'envergure. Il a rappelé à son équipe d'être patiente et dynamique, active pour mieux arriver à être bénéficiaire et obtenir de meilleurs fruits.

De son côté, Madame Nadège Lagardère a su apporter des réponses claires et détaillées, démontrant une parfaite maîtrise des enjeux et des mécanismes du programme. Sa présentation a permis de mieux

éclairer les perspectives de collaboration et de susciter un intérêt certain au sein de l'ANH. Elle a toutefois insisté sur une règle fondamentale du programme Interreg lors de son exposé : « Si vous n'avez pas de partenaire au niveau de l'Union Européenne, vous ne pouvez pas travailler sur le projet. » a-t-elle souligné. Elle a également dévoilé un quatrième projet majeur dont l'amélioration de la gouvernance de la coopération dans l'Océan Indien.

À l'issue de cette réunion, l'ANH reste dans l'attente des suites concrètes qui pourraient découler de ces échanges prometteurs. Cette rencontre ouvre ainsi la voie à de potentielles opportunités de développement et d'intégration dans des projets structurants à l'échelle régionale. Elle réaffirme, à travers cette initiative, sa volonté de s'inscrire pleinement dans une dynamique de coopération internationale au service d'un habitat durable et innovant aux Comores.

El-Aniou Fatima



La Gazette des Comores

Une information plurielle, une liberté de pensée et de ton

SÉCURISER LES TRAJETS À MORONI :

Tayar entre en service

Moroni accueille la première application comorienne de VTC. Baptisée Tayar, la plateforme a été lancée le 14 juillet avec l'appui de l'Association comorienne des technologies de l'information et de la communication (ACTIC) et de son incubateur Comor'Lab. Conçue pour améliorer la sécurité des déplacements, elle mise sur la géolocalisation des courses et un système d'alerte connecté aux services d'urgence.

Le transport urbain demeure largement informel dans le pays, avec des temps d'attente souvent longs et un sentiment d'insécurité grandissant chez les usagers. Agressions, vols d'objets de valeur et autres incidents signalés dans les taxis alimentent les inquié-

tudes de la population. C'est dans ce contexte que l'ACTIC a accompagné le développement de Tayar, première application comorienne de mobilité. Lancée officiellement le 14 juillet à Moroni, la plateforme marque une nouvelle étape dans la modernisation du transport urbain. Pour utiliser le service, chauffeurs et passagers doivent télécharger l'application sur leur smartphone. Devant la presse, le président de l'ACTIC, Hamidou Mohoma, a salué un tournant pour l'écosystème numérique national. « Nous ne lançons pas simplement une application. Nous ouvrons les portes d'une nouvelle ère. Avec Tayar, se déplacer devient plus simple, plus sûr et plus moderne », a-t-il déclaré.

Il a rappelé que l'innovation constitue la priorité de l'ACTIC et

que l'accompagnement des jeunes entrepreneurs à travers son incubateur Comor'Lab s'inscrit dans cette vision. Il a également félicité la promotrice, Sitti Nabaouiya Saïd Bacar, pour « son audace et sa rigueur », estimant que son projet « fait honneur à l'entrepreneuriat comorien ». Le président de l'ACTIC a enfin annoncé que d'autres applications locales sont en préparation, notamment dans le secteur de la santé. « La technologie n'est utile que lorsqu'elle est mise au service de l'humain », a-t-il souligné. Prenant la parole, la promotrice de Tayar, Sitti Nabaouiya Saïd Bacar, a expliqué que l'application est née d'un constat préoccupant. « La sécurité est la condition première d'un transport fiable. Nous voulons redonner confiance aux usagers et offrir une

réponse concrète aux défis de la mobilité routière », a-t-elle affirmé.

Elle est revenue sur plusieurs faits qui ont marqué l'opinion publique, notamment le meurtre de Hikma par son chauffeur, les agressions subies par des femmes dans des taxis ainsi que les nombreux vols d'objets de valeur. « Ces actes fragilisent la confiance des citoyens et ont un impact sur l'économie locale », a-t-elle déclaré. L'objectif de Tayar est donc d'améliorer la sécurité des déplacements grâce à des outils numériques. L'application intègre un système de géolocalisation permettant le suivi en temps réel des courses. En cas d'urgence, les utilisateurs peuvent déclencher une alerte reliée à trois contacts : la police, la COSEP et le centre d'assistance de Tayar. Chaque trajet est

enregistré et chaque chauffeur est identifié, renforçant ainsi la traçabilité des déplacements.

La promotrice a également présenté les premiers résultats enregistrés depuis l'ouverture de la plateforme : 35 chauffeurs ont déjà téléchargé l'application, contre 250 utilisateurs côté passagers. Des chiffres qu'elle considère encourageants pour un service encore en phase de lancement. Avec Tayar, l'ACTIC et Comor'Lab misent sur une innovation développée localement pour répondre à un besoin local. Le principal défi sera désormais d'étendre le service au-delà de Moroni et d'encourager son adoption à l'échelle nationale.

El-Aniou Fatima

FÊTE DU 14 JUILLET :

Un discours d'amitié et de coopération



Étienne Chapon prononçant son discours.

Mardi 14 juillet en début de soirée, l'hôtel Le Retaj Moroni a accueilli une grande réception organisée par l'Ambassade de France à l'occasion de la fête nationale française. L'événement a réuni les plus hautes autorités comoriennes, le corps diplomatique et de nombreux représentants de la société civile. Dans son discours, l'Ambassadeur a affirmé que la France est un partenaire fiable.

L'Ambassadeur de France, Étienne Chapon, a ouvert son allocution par un « Kwezi Watukufu » prononcé en comorien, marquant sa volonté de s'adresser directement au peuple comorien dans sa langue. Quelques mots en arabe sont venus enrichir son intervention, soulignant la singularité du trilinguisme et l'importance de la diversité linguistique dans les échanges diplomatiques dans un pays où le Français et l'Arabe sont les deux langues officielles. Revenant sur une citation souvent attribuée au général de Gaulle, « La France n'a pas d'amis, elle n'a que des intérêts à défendre » l'Ambassadeur a nuancé cette

formule en affirmant que les états peuvent aussi être des amis. « Votre présence nombreuse ce soir est une preuve d'amitié », a-t-il déclaré, insistant sur la force des liens qui unissent Paris et Moroni.

Dans un passage empreint de philosophie, Monsieur Chapon a cité le poète Mbae Trambwe : « Ce qui tue l'amitié, c'est la paresse des jambes, c'est de ne plus faire le chemin vers les autres. » Le diplomate a expliqué que, depuis son arrivée, il est allé à la rencontre des comoriens sur les routes de Moroni, comme dans les autres îles. Pour lui, la proximité, l'écoute et le respect sont les clés d'une relation durable. L'Ambassadeur de France a félicité les Comores pour ce 51^e anniversaire de l'indépendance en rappelant qu'il exerce sa mission depuis un an avec une mission claire : « Montrer, témoigner et donner de la visibilité à ce que notre partenariat apporte à nos peuples. » Il a insisté sur la vitalité de cette coopération, affirmant que « la présence de la France irrigue la société comorienne et l'ensemble

de l'archipel ». Pour lui, l'avenir des Comores se construira avant tout par les Comoriens eux-mêmes, mais la France restera un partenaire engagé, prêt à nous accompagner.

Le diplomate a salué le travail des comoriens employés à l'Ambassade, de la diaspora, ainsi que des équipes de l'AFD et d'Expertise France. Il a insisté sur la visibilité renforcée des actions françaises dans l'archipel, citant des exemples concrets : la réhabilitation des écoles, l'assurance santé généralisée, les initiatives d'entrepreneuriat, le programme AFIDEV dans l'agriculture, la valorisation du patrimoine des médinas, la musique, la santé, les champs d'ylang-ylang ou encore le rivage de Nioumachoua. Par ce discours, l'Ambassadeur a sans doute voulu réaffirmer que son pays reste ce partenaire historique, en dépit du fâcheux contentieux sur Mayotte sous administration française, et toujours revendiquée par l'Union des Comores.

Aticki Ahmed Ismael

AFFAIRE LA GAZETTE :

Mainlevée du contrôle judiciaire

C'est l'épilogue d'une affaire qui avait crispé la presse. Mardi 14 juillet, la Cour d'appel de Moroni a ordonné la mainlevée totale du contrôle judiciaire pesant sur Toufé Maecha, secrétaire de rédaction, et El-Had Saïd Omar, directeur de publication de La Gazette des Comores.

Placés sous contrôle judiciaire depuis le 10 juin après leur interpellation par la brigade

de recherches, les deux journalistes étaient poursuivis pour avoir publié des extraits du rapport médical de l'ancien président Ahmed Abdallah Sambi, jugés confidentiels et « susceptibles de troubler l'ordre public » selon le parquet. Le contrôle leur interdisait de quitter le territoire national et, plus grave, interdisait à Toufé Maecha de publier. Des mesures que le Syndicat National des Journalistes Comoriens (SNJC) qualifiait d'injustes et attentatoires à

la démocratie, après avoir alors décrété un boycott de la couverture institutionnelle.

Dans un communiqué publié mardi dernier, le SNJC a salué une « décision salubre » qui rétablit leurs confrères « dans l'intégralité de leurs droits professionnels ». Le syndicat y voit « une victoire importante pour la liberté de la presse et l'État de droit » et remercie le collectif d'avocats et les citoyens qui se sont mobilisés pour cette

affaire. Soulagé, Toufé Maecha dit pouvoir « enfin reprendre pleinement » son travail. Dans son témoignage, il rend hommage au professionnalisme des jeunes gendarmes qui l'ont interpellé le 8 juin à Nioumadzaha, soulignant un traitement humain, contrastant selon lui avec l'hostilité affichée par la procureure lors de son audition.

Par ailleurs, le SNJC rappelle que la liberté d'informer est garantie par la constitution et dit continuer

par conséquent à rester vigilant. Pour les confrères mobilisés en juin devant le palais de justice, cette décision prouve que la solidarité journalistique paie et que la justice peut encore protéger la liberté d'informer malgré les pressions, les intimidations et la précarité qui continuent de fragiliser la profession dans notre pays.

Hamdi Abdillahi Rahilie

CEPE ET ENTRÉE EN 6^e 2026

1 640 élèves de Mwali à l’assaut du collège

Les épreuves du Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE), couplées au concours d'entrée en sixième, ont débuté mardi 14 juillet 2026 sur l'ensemble du territoire. À Mwali, 1 640 candidats ont pris part à cette session, répartis dans huit centres d'examen. Les autorités éducatives assurent que toutes les mesures prévues par le gouvernement ont été mises en œuvre afin de garantir le bon déroulement des épreuves.

Le président du jury, Antoine Hamdane, a indiqué que l'organisation se déroule dans de bonnes conditions. Les candidats composent notamment dans les centres de Mlédjélé, Moimbao, Madrasat As Salam (AMA), le lycée de Fomboni, Fomboni Centre ainsi qu'au collège et à l'école primaire publique de Wanani. Aucun incident majeur n'a été enregistré, à l'exception d'une candidate ayant rencontré un problème de

santé lié à une glycémie. Les absences restent limitées avec cinq candidats absents à Nioumachoi, un à Miringoni et sept au sous-centre d'AMA. Dans ce dernier, le chef de centre, Bouchraki Abdou Soidiki, a recensé 381 présents sur un total de 388 candidats. Dans les salles d'examen, les élèves ont abordé cette étape avec sérieux et détermination. Pour beaucoup, cette double épreuve constitue une étape décisive vers l'entrée au collège. Salma Saindou Abdallah, l'une des candidates, s'est dit confiante après plusieurs semaines de préparation. Elle estime que le report des examens lui a permis de renforcer ses révisions, notamment dans les matières où elle rencontrait encore des difficultés. Initialement programmée le 30 juin, cette session a été reportée au 14 juillet par le ministère de l'Éducation nationale en raison de la grève des enseignants du secteur public, qui avait perturbé l'exécution



Examen entrée en 6e à Mohéli.

des programmes scolaires. Ce réaménagement a également entraîné le report du BEPC, désormais prévu du 25 au 27 juillet, ainsi que celui des épreuves écrites du baccalauréat général. Le président du jury a également annoncé le démarrage des corrections dès le 15 juillet afin

de respecter le calendrier fixé par les autorités. Il a précisé que cinq élèves n'ont pas été autorisés à composer à Mwali, faute de remplir les conditions d'âge exigées. L'Office national des examens et concours (ONEC) maintient par ailleurs un dispositif de surveillance renforcé afin

d'assurer la transparence des épreuves et de prévenir toute tentative de fraude. Les 1 640 candidats de Mwali attendent désormais avec espoir les résultats de cette étape déterminante de leur parcours scolaire.

Riwad

CONCOURS DE SCRABBLE :

Le Badamier de Wanani remporte la Coupe de l'amitié

À l'occasion de la célébration du 51^e anniversaire de l'indépendance des Comores, les clubs de Scrabble Baobab de Nioumachoi et Badamier de Wanani se sont retrouvés pour une Coupe de l'amitié. Une compétition placée sous le signe du partage, de la réflexion et de la promotion de cette discipline auprès des jeunes.

Le 11 juillet 2026, dès 14 heures, le Centre de lecture et d'animation culturelle (CLAC) de Nioumachoi a accueilli la Coupe de l'amitié de Scrabble opposant les clubs

Baobab de Nioumachoi et Badamier de Wanani. Organisée dans le cadre des festivités du 51^e anniversaire de l'indépendance des Comores, cette rencontre a réuni passionnés et amateurs de Scrabble dans une ambiance chaleureuse. Après le tirage au sort, Ben Imam Bacar le coordonnateur du sous-réseau des CLAC de Mwali a souhaité la bienvenue aux participants, saluant leur engagement à célébrer la fête nationale à travers une activité éducative et culturelle. La cérémonie d'ouverture a été marquée par l'écoute de la chanson « Riwassuli Salama Salimina Koya ROUNGWA

Koulabou ». La compétition s'est déroulée en trois manches. La première a réuni trois équipes de quatre joueurs, chacune composée de deux représentants du Badamier et de deux du Baobab. La deuxième manche a opposé deux joueurs du Baobab à six joueurs du Badamier, tandis que la troisième a été disputée entre quatre représentants du club de Wanani. Au terme des différentes épreuves, Nafoundine Bounou Abasse, membre du club Badamier de Wanani et juge au Tribunal de commerce de Fomboni, s'est imposé avec 226 points. Il devance Alliane

Bacar (224 points), Nousfane Bacar, enseignant retraité (129 points), et Akbar Zourdine (119 points). À l'issue de la compétition, des attestations de participation ont été remises aux deux clubs en reconnaissance de leur engagement. Prenant la parole, Nousfane Bacar a salué l'initiative des organisateurs, estimant que ce type d'activité contribue à valoriser les célébrations nationales tout en offrant un cadre éducatif aux jeunes. Il a plaidé pour la création de clubs de Scrabble dans les établissements scolaires, estimant que cette pratique constitue une excellente alternative aux risques de l'oisiveté. Le

coordonnateur du sous-réseau des CLAC de Mwali a, quant à lui, rappelé les nombreux bienfaits du Scrabble. Selon lui, cette discipline permet de stimuler le cerveau, d'entretenir la souplesse mentale, de renforcer la concentration, de favoriser les échanges sociaux, de procurer du plaisir tout en relevant des défis intellectuels et de contribuer à ralentir le vieillissement cognitif. Une manière de démontrer que le Scrabble est bien plus qu'un simple jeu : un véritable outil d'apprentissage et de développement personnel.

Riwad

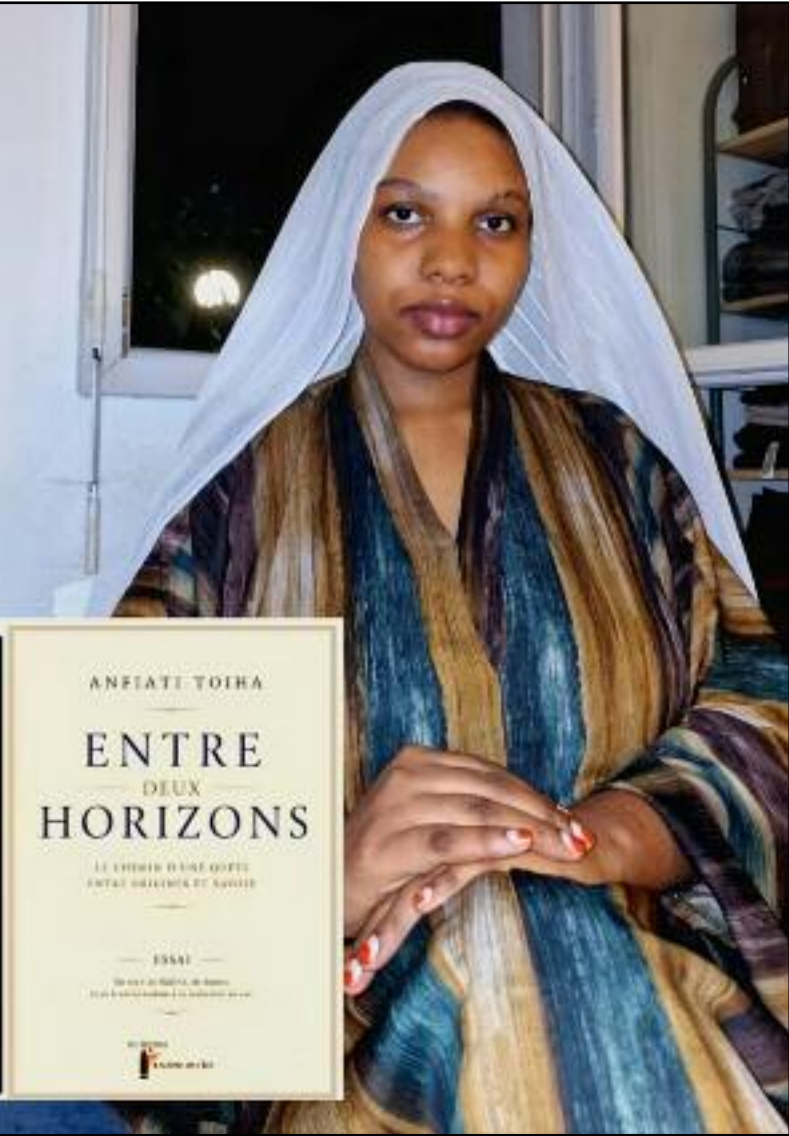


La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédactrice en chef
Andjouza Abouheir
Secrétaire de rédaction
Toufè Maecha
Rédaction
Mohamed Youssouf
Sanaa Chouzour
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad

A Bardraoui
Mohamed Ali Nasra
Hamdi Abdillahi Rahilie
El-Aniou Fatima
Aticki Ahmed Ismael
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

LITTÉRATURE :

Anfiati et les mathématiques comme chemin vers soi



À 24 ans, Anfiati Toiha publie *“Entre deux horizons”*, un premier essai philosophique où elle interroge comment le savoir construit l’être, entre héritage comorien et horizon universitaire français.

Originaire de Moya, à Anjouan, Anfiati Toiha est d’abord mathématicienne. Diplômée d’une licence à l’Université des Comores, elle s’envole en 2024 pour la France afin d’y poursuivre un Master en mathématiques fondamentales de la mécanique et des systèmes quantiques, qu’elle achève à l’Université de Toulon. C’est après ce parcours scientifique réussi qu’elle fait irruption en littérature. Paru il y a un

mois, « Entre deux horizons » n’est ni récit d’exil ni manuel de développement personnel. L’autrice y propose une réflexion à la croisée de la philosophie, de l’éducation et de l’anthropologie sur ce que signifie se former quand on vit entre plusieurs mondes.

Le fil de l’ouvrage est limpide, l’entre-deux n’est pas une faille à combler, mais un atelier intérieur. Anfiati Toiha y explore avec sobriété les notions d’origine, de transmission, de fidélité, de doute et d’identité. Pour elle, apprendre n’est pas accumuler des connaissances, c’est s’exercer à la patience, à la responsabilité et à la fidélité à soi. Son écriture refuse l’effet facile. Elle préfère la nuance à l’affirmation, la lenteur comme méthode de pensée.

La postface, où elle évoque pudiquement son trajet des Comores vers la France, éclaire sans jamais s’imposer comme modèle.

Un essai qui s’adresse aux étudiants, aux enseignants et à tous ceux qui s’interrogent sur les identités plurielles, la transmission et le sens de l’engagement intellectuel aujourd’hui. Une invitation à réconcilier héritage et devenir sans renier ni l’un ni l’autre. Avec ce premier livre, Anfiati Toiha impose une voix rigoureuse, profondément libre, qui rappelle que les métamorphoses durables se jouent dans le temps long.

Hamdi Abdillahi Rahilie

HZK

Agence Comoriennne de Presse

La Gazette

des Comores

Quotidien Indépendant d'Information Générale

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom :

Prénom :

Adresse postale : email :

Tél. : Fax : Mob :

Périodicité :

3 mois / Montant :
6 mois / Montant :
12 mois / Montant :

Mode de règlement :

Espèces /
Chèque / n°
Virement bancaire / réf. :

Moroni le,

Signature :

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

SOIRÉE CINÉMA

AVEC PICA269 | ENTRÉE LIBRE

WINGU

LE 17 JUILLET 2026

À 18H00

À L'ALLIANCE FRANÇAISE

DE MORONI

En présence du réalisateur AHMED TOIOUIL

NOS ÉCHOS OUBLIÉS

PICA 269

Portrait :

Moin-jaha Youssouf : "Le droit, c'est pour tout le monde"

Après un Master 2 en droit bancaire et opérations patrimoniales décroché depuis bientôt 10 ans, un Master 1 en droit des affaires et une licence en droit privé, puis plusieurs années comme salariée dans le secteur bancaire, Moin-jaha Youssouf exerce aujourd'hui en tant que juriste indépendante. Sur les réseaux sociaux, elle décrypte avec HLG Legal Servis le droit des contrats, des titres de séjour ou des litiges aériens en vidéo de 2 minutes. Son but : donner aux particuliers, notamment d'origine comorienne, les clés pour ne plus craindre l'administration. Portrait d'une passeuse de savoir qui fait du droit un outil d'émancipation.

Titulaire d'un Master 2 en droit bancaire et opérations patrimoniales, Moin-jaha Youssouf a longtemps sécurisé sa carrière dans la finance. Mais le salariat ne lui ressemblait pas. « Au fond de moi, je savais que je n'étais pas du tout faite pour le salariat. J'aspirais à être mon propre chef et à ne recevoir d'ordres que de moi-même », confie-t-elle. Aujourd'hui, c'est une juriste qui désacralise la loi

sur les réseaux sociaux. Le déclic vidéo vient de sa propre aisance face au public. « Le lancement de ce concept de vidéos est né du fait que je suis assez à l'aise en public, que je n'ai pas trop peur du ridicule et que j'aime communiquer. Je me suis dit que c'était le meilleur moyen de faire ma publicité », explique-t-elle. Montrer son visage, malgré les mises en garde, devient un filtre : « C'est, au contraire, un bon moyen d'avoir une bonne clientèle, après faut voir, ça passe ou ça casse. » Si son audience compte de nombreux Comoriens, elle insiste : « Je ne m'adresse pas forcément à la communauté comorienne uniquement. J'ai des clients de toute origine. » Parler la langue et ressembler à ses abonnés rassure, mais le besoin d'accès au droit dépasse les frontières. Droit des transports, plaintes, contrats etc. Comment tenir en 60 secondes ? La juriste applique ce qu'elle a appris à la fac : la synthèse. « Je vais à l'essentiel dans les vidéos. Cette capacité de synthèse, je l'ai travaillée à la fac. On va à l'essentiel et, en général, les gens veulent connaître plus de détails. C'est comme ça que les clients viennent à moi », résume Moin-jaha.

Son but étant de désamorcer la peur. Elle-même a bataillé deux ans contre Kenya Airways pour un vol annulé à Nairobi. « J'ai reçu plusieurs informations de différents professionnels du droit qui m'affirmaient que je n'allais pas gagner contre une telle compagnie. Finalement, têtue comme je suis, j'ai poursuivi ma procédure et j'ai eu gain de cause en 2020. » Cette victoire forge sa conviction : « Avoir les bonnes informations, sans forcément passer par un conseil, est parfois la seule chose dont les contribuables ont besoin. » Ses vidéos sur les titres de séjour cumulent beaucoup de vues. Selon elle, l'erreur la plus destructrice est le déni de la règle. « Souvent, les personnes ne veulent pas écouter la préfecture, ne veulent pas suivre les instructions. On leur demande une attestation A2 pour leur carte de résident, et certains déposent leur demande sans passer l'examen », observe-t-elle. Résultat : des dossiers rejetés alors que « les conditions sont clairement indiquées ». Derrière l'écran, HLG Legal Servis propose veille juridique, modèles de contrats non personnalisés et accompagnement aux démarches :



titre de séjour, nationalité, création d'entreprise. La limite est nette. « Je ne délivre pas de consultation juridique personnalisée et je n'oriente pas le client vers une décision plutôt qu'une autre. Je lui donne les éléments juridiques nécessaires pour qu'il puisse prendre une décision éclairée, en toute autonomie », rappelle Moin-jaha. Informer sans conseiller : un équilibre qu'elle tient au quotidien, même face aux demandes pressantes. Son prochain projet ? Un site internet et des formations en entreprise pour « rendre le droit plus concret, plus accessible ». Car pour elle, la justice commence par la compréhension.

Hamdi Abdillahi Rahilie



EXIM BANK



AVIS DAPPEL D,OFFRES

Référence ; AO|O7'2O26/EXIM BANK

objet : Recrutement d'un Ingénieur / cabinet d'Architecture pour l'élaboration des plans de réaménagement de la seconde agence d'Exim Bank) Mutsamudu (Anjouan)

1. Objet de la mission

Dans le cadre de l'extension de son réseau d'agences et de l'amélioration constante du service à sa clientèle, Exim Bank comores SA lance un appel d'offres pour le recrutement d'un ingénieur conseil ou d'un cabinet d'architecture qualifié

La mission consiste à concevoir l'ensemble des plans d'aménagement intérieurs et extérieurs, les chartes techniques et architecturales pour l'ouverture de sa seconde agence située) Mutsamudu' sur l'île d'Anjouan. Elle intègre également une mission complète d'assistance de suivi technique et de supervision de l'exécution des travaux jusqu'à la réception provisoire du chantier

2. Consistance des Prestations

Le prestataire retenu aura à sa charge les missions suivantes :

- Le relevé architectural détaillé des locaux existants.
- L'élaboration de l'avant-projet sommaire (APS) et de l'avant-projet définitif (APD)
- La production des plans d'exécution complets (Plans 2D/3D, aménagement des espaces guichets, zone VIP, bureaux, sécurité, réseaux électriques et informatiques)
- La rédaction du descriptif des travaux et du Devis Estimatif Quantitatif (DaE) qui servira de base pour l'appel d'offres des entreprises de BTP

La direction, la supervision et le suivi architectural

du chantier :

- Le contrôle de la conformité des travaux par rapport aux plans d'exécution validés et à l'animation des réunions de chantier périodiques et rédaction des procès-verbaux de suivi
- Validation des situations de travaux et des choix de matériaux.
- Assistance à la banque lors des opérations de réception provisoire et définitive des travaux.

Profil recherché et critères d'éligibilité

Le présent appel d'offres est ouvert aux Ingénieurs Conseils et Cabinets d'Architecture, installés aux Comores, justifiant de :

- Une existence légale (Registre du commerce, quitus fiscal à jour).
- Une expérience avérée d'au moins cinq (5) ans dans la conception et l'aménagement d'espaces professionnels, idéalement d'institutions bancaires ou financières.
- Des références solides pour des projets similaires (fournir les attestations de bonne fin d'exécution).

4. Constitution du dossier de candidature

Les candidats intéressés doivent soumettre un dossier comprenant :

- Une offre technique : Présentation du cabinet/ingénieur; méthodologie de travail, calendrier d'exécution proposé, CV des experts assignés à la mission et références de projets similaires.

- Une offre financière : Proposition d'honoraires globale et détaillée pour l'ensemble des phases de l'étude.

5. Modalités de retrait du Cahier des Charges (TDR)
Les Termes de Référence (TDR) détaillés peuvent être retirés à compter du **mardi 13 juillet 2026 au siège d'Exim Bank** au Moroni au département Administratif et Logistique et dans toutes les agences d'Exim Bank de Mutsamudu, Domoni et Fomboni, Mitsamiouli et Fombouni ou demandes par voie électronique à l'adresse suivante :
admin_km@eximbank-km.com

6. Date et lieu de dépôt des offres
Les offres rédigées en langue française, sous pli fermé unique contenant l'enveloppe technique et l'enveloppe financière, devront être déposées au secrétariat de la Direction de l'Expansion au siège d'Exim Bank à Moroni au plus tard le **lundi 10 août 2026 à 14h00, heure locale**.
L'enveloppe extérieure devra porter la mention unique :
"Avis d'Appel d'Offres AO/07-2026/EXIM BANK - Plons Seconde Agence Mutsamudu -"



Guy Rwaburinda
Directeur Général